

DÉBAT PUBLIC EUROPACITY

15 MARS AU 30 JUIN 2016



CAHIER D'ACTEUR

Chambres de métiers et de l'artisanat du Grand Roissy

L'ARTISANAT, RESSOURCE INDISPENSABLE POUR LE PROJET EUROPACITY

L'artisanat, secteur moteur du développement économique, pourvoyeur d'emplois non délocalisables et de formations s'inscrit parfaitement dans un objectif de dynamisation des territoires.

Le projet EuropaCity avec une ambition internationale offre les moyens à la région Île-de-France de renforcer son attractivité économique, il constitue une opportunité pour l'artisanat de participer au développement territorial de la région capitale.



LES CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

Les CMA représentent les intérêts de l'artisanat auprès des pouvoirs publics. Elles assurent, dans une relation de proximité, des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises. Les CMA accueillent et enregistrent les entreprises ; accompagnent les entreprises lors de leur création, leur développement, leur reprise et leur transmission ; forment les apprentis et les artisans.

CMA Seine-et-Marne

4 avenue du Général Leclerc,
77008 Melun cedex
Tél. : 01 64 79 26 00, Mail :
direction.economique@cma77.fr,
www.cma77.fr

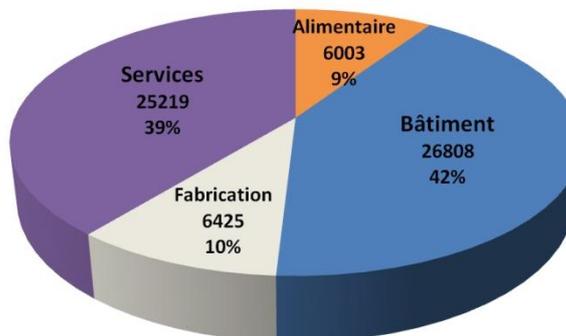
CMA Seine-Saint-Denis

91-129 rue Edouard Renard,
93013 Bobigny cedex
Tél. : 01 41 60 75 00, Mail :
eco@cma93.fr, www.cma93.fr

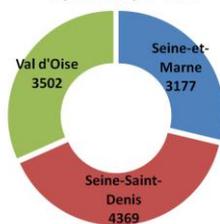
CMA Val d'Oise

1 avenue du Parc, 95015 Cergy-Pontoise cedex, Tél. : 01 34 35 80 00, Mail : info@cma95.fr
www.cma95.fr

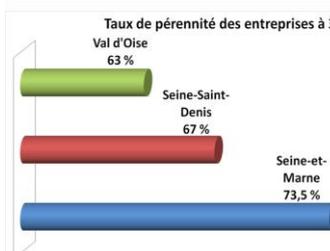
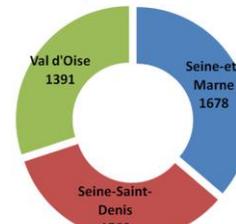
64 455 entreprises artisanales sur les 3 départements (77,93 et 95) répartition par secteur



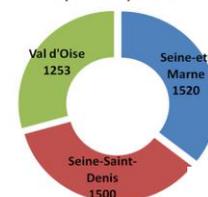
11 048 créations d'entreprises en 2015 répartition par CMA



4 629 apprentis formés dans nos CFA en 2015 répartition par CMA



4 273 stagiaires en formation continue en 2015 répartition par CMA



©CMA

L'ARTISANAT, UN LEVIER POUR LES EMPLOIS DE DEMAIN

Des emplois et des compétences pour des métiers de proximité

Par l'**apprentissage** et la **formation continue**, l'artisanat joue un rôle essentiel dans la formation des jeunes en les préparant à l'emploi. Les CMA situées sur les trois principaux départements impactés par le projet EuropaCity, accueillent et **forment plus de 4 600 apprentis chaque année**.

Plusieurs métiers sur différents niveaux leurs sont accessibles dans les secteurs du bâtiment, de l'alimentaire, de la fabrication et des services de proximité avec l'offre de formation des CFA des Chambres de Métiers.

Le projet EuropaCity ambitionne la création d'emplois pour 4 200 personnes durant la phase de construction et pour 11 800 personnes en phase d'exploitation de cet espace de tourisme et de loisirs. Il va de soit qu'il est primordial de permettre aux habitants du territoire de pouvoir bénéficier directement des emplois que générera ce projet dans ces différentes étapes.

Pour répondre à cet objectif et aux enjeux de formation conséquents les CMA sont incontournables. Elles disposent de centres de formation qui sont en **capacité de préparer aux qualifications des métiers visés** et de plus d'intervenir comme un acteur majeur de l'insertion sociale et professionnelle. Aussi, il apparait indispensable d'ouvrir des relations privilégiées avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat afin de pourvoir aux emplois de demain et **favoriser l'économie territoriale**.

L'ARTISANAT, DES ENTREPRISES, DES METIERS NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET

L'artisanat au cœur de l'innovation

Les CMA regroupent **250 métiers qui allient tradition et modernité**. Tradition car ces métiers sont porteurs des règles de l'art, modernité car ils intègrent la nouveauté : savoir-faire issu de la formation permanente pour la mise en œuvre des nouveaux

procédés, matériaux, recours aux technologies actuelles, utilisation des nouveaux outils de communication, intégration des opportunités qu'offre l'économie numérique. Le projet EuropaCity porte des centaines de milliers de mètres carrés à construire, des aménagements à créer, à parfaire, des installations à entretenir, à maintenir.

Des partenaires pour assurer la pérennité et la sécurité du futur site

L'artisanat sait s'intégrer à ces projets d'envergure. Il sait faire valoir sa force tirée de sa **réactivité**, de la **compétence** de ses équipes, du **professionnalisme** avéré de ses dirigeants, de leur capacité à être « **force de proposition** ». Ces attributs en font un acteur incontournable qui doit être associé au plus près des réalisations futures.

Dans le domaine de la construction, l'artisanat adhère à la règle « **Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)** », qui lui confère un rôle d'acteur essentiel. La mise en œuvre des techniques modernes d'éco-construction, l'optimisation de la consommation énergétique maîtrisée, la maintenance spécifique, forment le lot quotidien des entreprises artisanales (référencement sur www.artisan-batiment-idf.fr).

L'artisanat se doit aussi d'être **présent sur tous les futurs marchés liés à la maintenance** du site. Entretien (espaces verts, nettoyage), réparation, sécurisation des bâtiments sont autant de compétences détenus par les artisans.

Le projet EuropaCity affiche une volonté de **s'ancrer dans l'économie locale**. Il doit en apporter la preuve et permettre aux entreprises de proximité de trouver un débouché commercial. Il doit **afficher le volontarisme de s'appuyer sur les compétences locales**, réserver des lots du chantier de construction pour permettre aux entreprises artisanales de s'organiser pour apporter une réponse cohérente. Il doit montrer qu'il est prêt à **promouvoir une offre d'immobilier d'entreprise accessible**, qui permettra l'affichage de savoirs faire dont ses futurs visiteurs seront à coup sûr friands. Si EuropaCity s'avère être un projet intégrant la richesse économique du territoire, il s'alliera les forces du secteur artisanal. Au quel cas, les trois CMA du

territoire apporteront leur concours, avec pour seul objectif d'**avoir un artisanat inscrit dans les projets d'avenir, créateur de richesse et de réels emplois de proximité, non délocalisables** de surcroît.

L'ARTISANAT, MAILLON INCONTOURNABLE DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Soutien au développement économique du territoire

L'artisanat est un acteur majeur du développement économique dans la mesure où il dote le territoire en biens et en services pour satisfaire les besoins des personnes qui y résident, ainsi que des personnes de passage (habitants, visiteurs, touristes). Son rôle en matière de **lien social et d'animation urbaine** est non négligeable, et permet d'apporter une réponse de proximité aux nouveaux modes de consommation. Il s'agit alors de prendre en considération les liens inéluctables entre le commerce, l'artisanat et le tourisme, et de concevoir **l'artisanat comme une composante forte** du projet EuropaCity au même titre que les transports, le stationnement, les espaces publiques, etc. L'artisanat contribue également au développement territorial de par les créations d'emplois qu'il engendre et de par son **ancrage durable dans les territoires**. Pourtant, même si le nombre d'artisans augmente chaque année, leur présence a tendance à décroître sur les territoires contraints ; il s'agit alors de consolider et de renforcer les entreprises artisanales sur ces territoires. Cela peut se traduire par la mise en place d'actions d'accompagnement au montage des dossiers de demande de financement pour l'implantation, le maintien ou le développement d'activités artisanales sur le territoire. L'artisanat a donc toute sa place et toute sa légitimité dans le projet EuropaCity.

Favoriser l'implantation d'artisans indépendants dans le projet

La nature de l'activité de l'artisan implique des contraintes techniques spécifiques dans la construction et l'aménagement du bâtiment qu'il occupe (structure,

volume, sol, etc...). Qualifier les besoins en locaux des artisans demandera, en premier lieu, une bonne connaissance du tissu artisanal local que pourront apporter les 3 CMA dans le cadre de ce projet.

De plus, le réseau des CMA a récemment développé un **outil spécifique et opérationnel en matière d'immobilier d'entreprise artisanale (Livre Blanc de l'immobilier artisanal)**. Il serait alors intéressant que les 3 CMA mettent au service d'EuropaCity leur expertise en matière d'immobilier d'entreprise en étant associées et en participant activement à la conception des locaux (showrooms, ateliers), à l'encadrement de la tarification des loyers, ainsi qu'au comité de sélection des entreprises qui s'installeront.

Financement d'actions d'accompagnement des artisans et commerçants de proximité

La Charte Qualité est un outil de développement créé par les CMA qui encourage les entreprises volontaires à s'améliorer grâce à des modules cohérents et progressifs. Elle permet aussi de mettre en place une **démarche de progrès** adaptée aux attentes des clients et aux besoins de l'entreprise, quel que soit sa taille et son secteur d'activité. Cet accompagnement pour la mise en valeur des entreprises locales existantes pourrait être envisagé, afin de leur apporter une meilleure visibilité, au même titre par exemple que le financement d'actions de formation comme l'aménagement d'un point de vente ou la possibilité d'un **village artisanal** intégré à EuropaCity pour présenter leurs produits.

L'EXCELLENCE ARTISANALE, UNE TRADITION FRANÇAISE

« Le cheminement qui mène vers l'excellence artisanale est souvent la quête de toute une vie pour celui qui s'y engage. » Quel meilleur représentant du **made in France** que **l'artisanat français** dont l'excellence qui le caractérise est reconnue dans le monde entier. Pour ces hommes et ces femmes cela se traduit au quotidien par une remise en cause et un approfondissement de leurs compétences et savoir-faire et par une recherche inlassable de la perfection.

Cette exigence et cette capacité à innover sont autant d'atouts face à un marché fortement concurrentiel, un levier de développement et de valorisation pour les entreprises et le territoire qui les accueille.

Cette excellence se retrouve aussi bien dans les métiers de bouche à travers ses pâtisseries, chocolatiers, cuisiniers, charcutiers... que les métiers d'art avec ses bijoutiers, tapissiers, ébénistes, ferronniers... Au-delà de la matière, un lien fort se perpétue et se partage, c'est la **passion du métier**.

Il serait donc tout naturel que le projet EuropaCity avec notamment ses dimensions internationales et culturelles accorde une place de choix pour mettre en valeur **l'excellence de l'artisanat local**. Ce sont des activités dont la délimitation entre la fabrication et la vente peut être transparente ou s'effacer complètement pour **offrir au visiteur une expérience** : la découverte de professionnels enclins à partager leur passion et à offrir des produits d'exceptions. Il est là aussi le caractère innovant de nos artisans et le projet EuropaCity pourrait proposer cette vitrine dans le cadre d'**expositions** en partenariat avec les CMA.

Celles-ci possèdent en effet un lien privilégié avec ces entreprises artisanales qui participent déjà à certains événements organisés par le réseau des métiers dans chaque département, le plus prestigieux restant celui de Paris : le carrousel des métiers d'art au Louvre. 7 350 entreprises artisanales de métiers d'art sont implantées en Ile-de-France. Les titres de **Maître-Artisan** ou de **Meilleur Ouvrier de France** distinguent les artisans expérimentés, mais des pépites se cachent également chez les créateurs d'entreprises qui sont accompagnés dans leur développement par les CMA.

Il apparaît opportun de **faciliter l'implantation de ces entreprises** en leur proposant des ateliers-boutiques adaptés en termes de surfaces et de loyers, des espaces de démonstration ou showrooms permanents ou éphémères.

Le projet EuropaCity peut donner une visibilité supplémentaire à l'artisanat local d'excellence et une opportunité de développement pour les créateurs remarquables, tout en marquant sa différence par une offre attractive et diversifiée.

SYNTHESE

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat du 77, 93 et 95 sont reconnues pour leur compétence en matière d'**apprentissage**. Elles sont en capacité de préparer un public jeune aux qualifications des métiers visés par le projet EuropaCity. Elles interviennent aussi sur les enjeux majeurs de **formation tout au long de la vie**, dans la logique de qualifier pour mieux accéder à l'emploi. Les CMA sont également des acteurs majeurs de l'accompagnement et du développement des entreprises artisanales.

Ce projet de nouvelle destination de loisirs apparaît comme une opportunité importante à partir du moment où **l'offre commerciale sera différenciée et innovante** et qu'il pourra profiter à la **population locale, aux jeunes en particulier et aux entreprises locales**. Ces dernières doivent être associées dans la phase de construction et pour le fonctionnement du site.

Le projet doit aussi favoriser pour les entreprises artisanales qui le souhaitent, la possibilité de venir s'installer sur ce site en construisant **un immobilier locatif adapté et financièrement abordable**.

Les 3 CMA doivent être pleinement associées aux réflexions et à terme dans la mise en œuvre opérationnelle du projet EuropaCity.